

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE  
**Séance du 12 septembre 2014**

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la Délibération	15
Date de convocation	08/09/2014
Date d'affichage	16/09/2014

**L'an deux mil quatorze, le douze septembre, à 20 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.**

**Etaient présents : M. DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, M. LEPRINCE R., M. KNAJDER M., M. HENRY G., M. VOILQUIN A., Mme LULLO E., Mme BAVOUX F., Mme GAND E., M. LEPAGE J-N., Mme ROUX A., Mme NAWROCKI B., M. LEPAGE P.**

**Absents excusés : M. WATRIN Frédéric donnant pouvoir à M. DUMONT Jean-Claude, Mme SERRE Frédérique donnant pouvoir à Mme GUERMEUR Michèle.**

**Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.**

**POLE NELLY BERTHOLD : LETTRE DE MISSION**

2014-09-D10

Suite à la qualification du projet Nelly Berthold en Service d'Intérêt Economique Général (SIEG), le conseil municipal décide de confier à M. Guillaume BOUTTERIN la mission de l'assister en tant que conseiller exclusif dans le cadre de l'éventuelle création, construction et gestion d'une petite unité de vie pour personnes âgées sur le terrain de la maison Nelly Berthold.

Il accepte les termes de la lettre de mission proposée par M. Guillaume Boutterin qui assurera plus particulièrement à compter du 1er octobre 2014, en collaboration avec le conseil municipal, les services suivants :

- conception et recherche de financement
- construction
- lancement (communication active auprès des résidents potentiels et organismes intervenant dans la vie et le développement de l'opération)
- gestion opérationnelle

ainsi que les conditions financières.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la lettre de mission ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Il ouvre les crédits suivants :

en section d'investissement :

article 2031 : 30 000 €  
chapitre 021 : 30 000 €

en section de fonctionnement :

chapitre 022 : - 30 000 €  
chapitre 023 : + 30 000 €.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20140912-2014-09-D10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/09/2014